L'ABEILLE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

BUREAUX No 73, rue de Chartres, NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN, 13 JUILLET 1865. Entre les rues Bienville et Conti

NOUVELLE ORLEANS.
JEUDI MATIN, 13 JUILLET.

☞ On trouvera à la deuxième page, les nouvelles que contenait notre édition d'hier soir; les départs de navires et de bateaux, des ventes par le sherif et les encanteurs, ainsi que nombre de nouvelles annonces, qui n'ont pu trouver place à la 1ère page.

Ventes à l'encan de ce jour.
☞ Pour les détails, voir aux annonces.

Par J. P. Boisseau—au coin des rues Magasins et Gravier—tabac, fromage, beurre, biscuits, &c.
Par W. P. Vincent, au No 16 de la rue de Chartres—marchandises sèches.
Par Montgomery & Bros, en face de la Place Jackson—lait condensé.
Par D. E. Morphy—au No 47 rue des Magasins—farine de maïs jaune.
Par E. Roger & Co—à leurs salles d'encan, marchandises sèches, linge fait et chapeaux.
Par McCerren & Landry—à leur salle d'encan, au Masonic Hall, des meubles, tapis, fourneaux, &c.
Par S. Guinault—à l'encoignure des rues Bons Enfans et Hancock, la vacherie de M. Paul Fos.
Par Montgomery & Bros—rue du Camp 13, des rouleaux de corde.

Les trois vautours.

C'est sous ce titre un peu féroce que le New-York *Herald* place sa réponse à quelques uns de ses confrères qui lui ont reproché d'avoir ouvert, dans le temps, des négociations avec le gouvernement confédéré pour en épouser la cause et la défendre à prix d'argent. Le New-York *Herald* nie, avec une grande indignation, bien entendu, qu'il ait jamais commis un tel acte de déloyauté envers le Nord auquel il doit sa fortune; mais sentant bien que la dénégation est chose facile et qu'elle n'établit ni ne prouve rien, il discute, raisonne le fait de corruption qui lui est reproché, il en démontre l'absurdité avec sa jactance ordinaire et invoque un fait bien autrement capital pour détruire l'allégation portée contre lui, c'est qu'il a dépensé plus de $500,000 en correspondances militaires seulement pendant les quatre années de guerre en Amérique. Or, un journal qui se détermine à de tels sacrifices dans l'intérêt unique de ses lecteurs pourrait-il se vendre pour la piètre somme de 50,000 sterling ($250,000) et favoriser une cause qui n'aurait ni son estime ni son approbation? Dans ses forfanteries extraordinaires peu s'en faut que le *Herald* ne s'écrie: "Je ne me vends pas parce que les gouvernements ne sont pas assez riches pour m'acheter!" A part ce dernier trait, on reconnait l'assurance fanfaronne et insolente du journal dans toutes les parties de sa réponse dont voici la fidèle traduction:

Un éditeur sécessioniste de Richmond qui n'a pas encore oublié les terribles leçons qu'il a reçues pendant la guerre, a fait dernièrement la ridicule assertion que James Gordon Bennett, l'éditeur de ce journal, avait adressé une lettre à Jeff. Davis au commencement des hostilités pour soutenir la Confédération du Sud dans ses colonnes moyennant la somme de 50,000 livres sterling. Ben. Wood, du *Daily News*, a accepté et établi cette assertion comme une sorte de contre-poids aux $25,000 qu'on dit qu'il a reçu de [illegible] pour l'assassinat de M. Lincoln.

Le *World*, organe des bohémiens de Belmont et de Barlow, a relevé la même histoire en y ajoutant quelque chose de son crû pour en corroborer l'influence, et un journal du soir, conduit maintenant par le Bohémien ivrogne qui déshonora le *Times* avec un essai sur les [illegible] de Mosco, a avalé ses trois vautours—griffes, plumes et bec—et a contribué de sa moitié à la calomnie.

Maintenant nous déclarons que toute cette affaire avec ou sans les embellissements qu'elle a reçus est un impudent mensonge et une scandaleuse fabrication.

Nous avons été éditeur dans cette ville pendant 40 ans, et jamais à aucune époque nous n'avons eu de correspondance soit avec les politiciens du Nord, soit avec les politiciens du Sud. Ils nous ont presque tous écrit mais nous ne leur avons pas répondu; les connaissant pour être des charlatans et des fléaux.

Quant à Jeff. Davis, nous ne lui avons jamais écrit avant, pendant ni après la rebellion. Les diatribes par lesquelles nous avons été assaillis dans les trente dernières années venaient de nos vieux avocats du défunt *Courier and Enquirer* le major Noah et le chevalier Webb.

Avant sa mort Noah se repentit de sa conduite envers nous et le chevalier Webb se repentira également s'il désire avoir une paisible et une existence calme dans l'autre monde. Ces deux hommes avaient combiné leurs forces pour nuire à nos affaires. Nous [illegible] le *Herald* [illegible] en flair avec tous ces vieux rats dans leurs journaux et ils lancèrent leurs calomnies [illegible] réussi et ils ont échoué. Nous [illegible] vu leurs journaux mourir devant les rayons du succès du *Herald* comme la chandelle meurt au grand jour.

Par nos efforts, avec l'aide de la Providence et du peuple, nous avons fait de ce journal le plus grand journal du pays et le moins cher du monde. Aucun politicien, du Nord ou du Sud, ne nous a aidé d'un cent. Au contraire, les politiciens ont fait tout ce qu'ils ont pu pour intervenir dans nos affaires et répandre des faussetés à notre préjudice.

Et maintenant quand nous évitons le check de Boswood au fonds rebelle d'assassinat, quand nous démolissons quelques-uns des plans politiques de Belmont et de Barlow, et quand nous tournons en ridicule le Bohémien ivrogne du Mosco, nous voyons les vieux mensonges revenir sur l'eau, doublés de nouvelles histoires scandaleuses, comme si les fous d'aujourd'hui espéraient accomplir la tâche ignoble entreprise en vain par les fous du passé. Nous ne pouvons nous empêcher de sourire à une si triste exhibition.

Toutes les fois que les politiciens commettent quelque grosse bêtise, ils accusent le *Herald* et quelques uns d'eux seront toujours prêts à tremper leurs mains dans la boue pour nous en lancer au visage. Pauvres diables! Ils ne voient pas qu'ils ne réussissent seulement à se noircir eux-mêmes.

On nous a dit que quelqu'un avait payé $5000 pour l'influence du *Herald* dans la campagne de Harrison, $10,000 dans la campagne de Polk, $30,000 dans la campagne de Taylor, $100,000 dans la campagne de Scott, et $250,000 dans la campagne de Fremont. Il y a autant de vérité dans une de ces histoires que dans l'autre; elles sont toutes fausses.

Au temps même où l'on disait que Fremont nous avait remis $250,000, le général n'avait pas assez d'argent pour payer son compte d'hôtel. Il n'avait pas encore été mis en possession de son bien de Mariposa et les politiciens avaient pratiqué sur lui de fréquentes saignées. La croyance que quelques gens paraissent avoir de la facilité du *Herald* à se vendre autrement que pour 4 cents aux échoppes de marchands de journaux—est au dessous du mépris. Ceux qui n'ont pas de principes ne peuvent apprécier les principes des autres, ni comprendre qu'ils en aient. Mais tout le monde peut sentir l'absurdité d'acheter le *Herald* pour quelques milliers de piastres quand nous disons que pendant la guerre nous avons dépensé plus d'un demi-million de piastres pour nous assurer de bonnes correspondances militaires.

Cette somme est plus que suffisante pour acheter tous les politiciens et les autres pauvres diables qui nous attaquent, et tout l'argent qu'on nous reproche d'avoir reçu à diverses fois ne pourrait couvrir seulement une partie des frais annuels de ce journal. Il est parfaitement démontré que nous ayons été gagnés par l'un ou par l'autre. Nous le déclarons une fois pour toutes. Du reste, nous ne prenons pas de soins, attendu que le peuple américain, en adoptant le *Herald* comme le journal national, en lui procurant une circulation sans rivale et un stock d'annonces plus considérable que celui de tous les autres journaux quotidiens réunis, prouve qu'il n'ajoute pas foi aux faussetés et aux fabrications de nos rivaux jaloux et malheureux. La chose étant ainsi, pourquoi nous inquièterions-nous de la saillie de nos trois oiseaux noirs et carnivores? Nous sommes toujours en vie et nous verrons bien encore une élection présidentielle, au moins. Avant ce temps nous jouerons aux politiciens un tour auquel ils ne s'attendent pas et nous punirons nos imbéciles ennemis d'une manière à laquelle ils n'ont certainement jamais rêvé.

SPES MEA IN DEO EST—Une réunion du G∴ C∴ des 33∴ PP∴ du Royal Secret 32me degré, du rite A∴ A∴ E∴, aura lieu au local de la Grande Loge ce soir, 13 du courant, à 8 heures, pour conférer plusieurs degrés. On trouvera plus loin une annonce de M. Saml. M. Todd 33e, qui concerne cette réunion.

BATEAUX DE MOBILE—Les steamers qui font le service entre Mobile et la Nouvelle Orléans, et dont MM. W. C. Graham & Co, 45 et 47 Front street, sont les agents, partent de chacun de ces ports avec une remarquable régularité. Ils apportent la malle et réunissent tout ce qui est nécessaire au comfort des passagers.

PROVISIONS—De grands lots de café, de vins de table, de farine et d'articles divers sont à vendre par J. B. Vanthorn (?), rue Poydras Nos 74 et 76. Nous recommandons à l'attention de nos gens l'annonce de cette maison.

PAR LE TELEGRAPHE.

DEPECHES TRANSMISES A *L'ABEILLE*

Ventes de coton et des biens saisis 42 millions en or.
Réclamations devant le Congrès.
CONVENTION DE CHICAGO.
QUESTION DE REPRESENTATION.
GRAND TUMULTE.
Le legs de l'amiral Dupont.
NOUVELLES DE WASHINGTON.
Rixe entre des balayeurs de rue et les contracteurs.
L'or à 140 3/4.
Le coton à 52.

New York, 12 juillet—Le *Times* de cette ville apprend que le collecteur Draper a payé au trésor hier $42,000,000 en or, provenant de récentes ventes de coton et d'autres biens saisis et abandonnés. L'argent provenant de ces ventes n'est pas un fonds spécial mais il entre dans le compte général du Trésor, et les personnes ayant des réclamations à adresser au sujet de ces biens saisis ou détruits par le gouvernement auront à les porter devant la Cour des réclamations, et si elles sont reconnues elles auront à attendre que le Congrès leur fasse justice.

Philadelphie, 12 juillet—Une dépêche spéciale à la *Press* contredit de la part des parents de l'amiral Dupont, le legs de son capital de prise à un asile pour les orphelins de soldats et de marins et dit que le montant n'excède pas $50,000.

Détroit, 12—La convention du Commerce s'est assemblée de nouveau ce matin, et a complété la nomination des membres du comité.

M. Seammon, de Chicago, a offert une résolution pour changer la base des votes, de manière à ce qu'elle soit établie sur la population des villes.

Cette résolution ayant été repoussée, M. Seammon est monté sur une chaise et a fait une protestation contre les actes de la convention, en déclarant à la fin que la délégation de Chicago allait se retirer en conséquence de cela.

Il en est résulté un grand tumulte.

Le président a lu une résolution formant un comité spécial pour considérer le sujet de la représentation.

La convention alors a suspendu la séance.

[*Seconde dépêche.*]

Parmi les résolutions proposées, il y en avait une pour un système décimal de mesures et pour un système uniforme de mesure pour les liquides dans les divers Etats.

Le comité spécial sur la représentation a rapporté que chaque Etat aura le même nombre de votants que chaque Etat a dans son collège électoral, déduisant un vote pour chaque association ici représentée, le président de chaque délégation déterminant la manière dont seront donnés les votes restants de chaque Etat.

Les délégués de Chicago ont exprimé leur satisfaction de cet arrangement et ont retiré leur protestation.

Si cet arrangement n'eût pas été effectué Buffalo aurait suivi l'exemple de Chicago et la convention aurait fait fiasco.

MM. McElhaney et Seammon, de Chicago, Detwin, d'Albany et Laytos, du Missouri, Hill, de Boston, H S Bride, de Détroit, Dail, de Bangor, Sabloe de Masole, Prentiss, du Maine ont été adjoints au comité de réciprocité.

Washington, 12—Les nominations suivantes de maîtres de poste ont été faites:

Alex Sharp, [illegible], Va; Prescott Wright de Springfield, Ill, Allen P Richardson, Jefferson City Mo, G W Patton, Altoona, Pa, Miss Mary Silliman, Pottsville, Pa; W C Wiley, Washington, D McReody, Waterville, A. Richmond, Ind.

Washington, 12—Le *Chronicle* a un paragraphe [illegible] en réponse à ceux qui avaient déclaré que le secrétaire Stanton avait l'intention de quitter le cabinet, annonce que le Président pourrait trouver un successeur; l'article dit que M. Stanton est plein de vigueur et aussi attentif à remplir ses devoirs, que s'il avait l'intention de rester dans son département jusqu'au moment où il se déciderait à résigner, ce à quoi il ne pense pas pour le moment.

Le secrétaire Harlan a signé un contrat avec la compagnie d'arpenteurs de New York pour les travaux de fer pour l'extension de la bibliothèque congressionnelle au prix de $14,000.

New York, 12—L'argent est facile et le taux est généralement à 4 pour cent avec des exceptions à 5 et 6 pour cent.

Les banques nationales ont de grandes balances dues au gouvernement, mais l'assertion que le Trésor tire lourdement sur les banques n'est pas correcte.

Les banques de Boston ont pris des arrangements pour prêter au secrétaire dix millions de piastres qu'il devrait payer en trente jours, avec cinq pour cent d'intérêt.

L'or est plus rare et les *ours* payent 32 pour cent les emprunts à courtes échéances. On suppose que les *taureaux* feront de grands efforts pour élever les prix à 44 à 45 pour vendre ensuite.

L'exportation des espèces aujourd'hui est de $329,000.

La maison Rotschild a fait offre à la compagnie pour la vente de vif argent, 25,000 flacons par an sur le produit des mines.

La proposition n'a pas encore été acceptée par la compagnie mais on a des raisons de croire que les directeurs considèrent cette offre comme très favorable, et que probablement elle l'acceptera.

Aujourd'hui vers midi, une rixe a eu lieu entre quelques balayeurs de rue, et des contracteurs de Broome street, près Commons.

L'un d'eux a été grièvement blessé et a eu ses habits déchirés. Il n'y a pas eu d'arrestations.

New York, 12—Le coton est calme mais ferme à 52 cents le middling.

L'or est coté ce soir à 140 3/4.

DECISION DE L'ANGLETERRE.

On lit dans la *Patrie* du 30 juin:

On annonce que, dans un conseil tenu le samedi 17 à Londres, il aurait été décidé, sur l'avis des avocats de la couronne, que les réclamations des Etats Unis, à raison de la relâche des navires confédérés dans les ports de la Grande-Bretagne, n'étaient pas fondées en droit.

On doit s'attendre, si le gouvernement de Washington persiste dans ses demandes, à voir l'Angleterre montrer dans cette question la même énergie qu'elle a montrée naguère dans l'affaire du *Trent*, qui a si vivement préoccupé l'Europe.

AMERIQUE DU SUD—Une dépêche de Buenos Ayres du 16 mai annonce que le général Mitre, président de la république, devait quitter cette ville le 20 pour aller prendre le commandement des troupes alliées de Buenos-Ayres et de Montevideo.

Pour rassurer les puissances, il a déclaré à leurs représentants que le traité qui vient d'être conclu entre lui et ses alliés respecte l'indépendance du Paraguay, et que par suite de la guerre qui va être entreprise, ce pays sera, comme les autres Etats de la Plata, ouvert au commerce étranger.

FRANCE—Nous lisons dans la *France* du 17 juin:

Nous avons dit que le corps diplomatique avait été reçu mercredi soir par l'Empereur, au [illegible] corps de l'Etat.

A cette occasion, le nonce apostolique, au nom de ses collègues, a adressé une courte allocution à l'Empereur et a félicité Sa Majesté de son heureux voyage en Algérie.

L'Empereur, dans sa réponse, a remercié le corps diplomatique des sentiments qui lui étaient exprimés avec tant de courtoisie par son illustre représentant, et il s'est loué très vivement des résultats de son excursion dans notre colonie africaine.

—Il y a eu lundi dernier, aux Tuileries, un diner auquel assistaient tous les députés faisant partie de la commission relative aux grands travaux de l'Algérie.

L'Empereur s'est longuement entretenu, dans la soirée, avec ces honorables membres de la situation actuelle de notre colonie d'Afrique, de ses besoins et de ses ressources, et du brillant avenir qui lui est réservé.

Sa Majesté s'est montrée parfaitement satisfaite de son voyage.

—On lit dans la *France*:

M. le général Marion de Woll, premier aide de camp de S. M. l'empereur du Mexique, a eu l'honneur [illegible]

—Les journaux du Havre annoncent le départ [illegible]

[illegible]

NOMINATIONS CONFIRMEES.

Par un ordre spécial, dont nous donnons ci-dessous le texte, le général Canby a confirmé ces nominations faites par le gouverneur Wells pour la paroisse de Terrebonne, nominations que nous avons publiées il y a quelques jours:

Quartier général du département du Golfe, Nlle Orléans, La, ce 11 juillet 1865.

ORDRES SPECIAUX No 183.
(*Extrait.*)

4—Les nominations suivantes, faites pour la paroisse de Terrebonne par son Excellence le gouverneur de la Louisiane, sont par la présente ratifiées et confirmées, pour prendre date du 11 avril 1865.

Tous les ordres précédents, émanés de ce quartier général, faisant des nominations civiles pour la paroisse de Terrebonne sont par la présente révoqués, en tant qu'ils sont en conflit avec les nominations ici ratifiées.

Par ordre du major général E. R. S. CANBY.
J. SCHUYLER CROSBY, Lieut. col. breveté, A. D. C. A. A. A. G.

NOMINATIONS OFFICIELLES.—Le gouverneur Wells a nommé MM James Ross, J. E. Fasses (?), Gustave Bouligny, P. M. Lanne, J. M. Gorton, inspecteurs de farine pour la Nouvelle-Orléans, et MM. Paul Cook, Michael Kerwin, inspecteurs de bœuf et de porc.

MM. H. J. Pegram et Stanley, sont nommés inspecteurs de tabac.

Pour la paroisse d'Orléans le gouverneur a nommé John F Planchard constable de la Cour du Troisième Juge de Paix.

Notre partie anglaise contient beaucoup de nominations concernant les paroisses de Bienville, d'Est Baton Rouge, Caddo, Winn, Pointe-Coupée, De Soto et Carroll.

CHRONIQUE LOCALE

TEMPERATURE.
THERMOMETRE DE C. DUMANEL, OPTICIEN, *No 46, rue de Chartres.*

12 juillet 1865	Fahrenheit.	Centigrade.
6 heures du matin	80	26 1/2
midi	86	30
3 heures du soir	92 1/2	33 1/2
6 heures....do	90 1/2	32 1/4

COUR DE DISTRICT DES E. UNIS—Les Etats Unis contre le mobilier de D. D. P. A. Logan. Il a été ordonné que la propriété saisie fût rendue au réclamant sur paiement des frais.

Les Etats Unis contre trois lots et soixante quinze terrains de T. B. Lee—Le juge a rendu le même décret que ci-dessus.

Les Etats Unis contre dix sept terrains de H. St Paul. Le tribunal a rendu un décret de [illegible], mais a excepté deux terrains [illegible] Mme Gaines et qui sont situés dans [illegible] entre les rues Orléans, St Pierre, Broad et White.

Les Etats Unis contre un terrain de F. H. Dryden—La défense, basée sur le pardon, a été repoussée et le décret de condamnation est maintenu.

Les Etats Unis contre neuf terrains de A. D. Kelly. Cette affaire a été plaidée et prise en considération.

La Cour a également pris en considération les affaires suivantes plaidées hier: les Etats Unis contre un terrain de F. H. Thayer, contre trois morceaux de terre de F. A. Hatch.

Les Etats Unis contre cinq terrains de T. B. Brady. Le tribunal a ordonné que la propriété [illegible] restituée au réclamant.

Les Etats Unis contre la goëlette "Hasard" et sa cargaison—Un décret de restitution ayant été rendu à la condition que les frais seraient acquittés et la Cour ayant été informée que la somme de $4104.55, produit de la vente de la cargaison, était déposée entre les mains du Trésorier assistant, le greffier a été autorisé à prendre de cette somme $1360.22, montant des frais et à livrer le reste ($2744.33) au réclamant.

HABEAS CORPUS—David Moore a demandé hier un writ d'habeas corpus à la Première Cour de District.

Il a été prouvé qu'un décret qui condamnait le demandeur à payer une certaine somme d'argent à MM. Grief, Berne & Co, avait été modifié, (après qu'on l'eût signé) pour condamner le demandeur à l'emprisonnement.

Le juge a renvoyé la partie du décret qui condamnait à l'emprisonnement et a donné l'ordre de mettre le demandeur en liberté.

ENQUETES—Jane Sinclair, femme de couleur, âgée de quarante ans, est morte au No 36 de la rue Bourgogne. Verdict, [illegible] des poumons.

—Eliza Kramer, âgée de [illegible] ans, est morte de congestion des poumons au No [illegible] 1/2 de la rue Gravier.

—L'inconnu dont on a trouvé le cadavre flottant dans le fleuve, au pied de la rue St-Dizier (?), Troisième District, était d'une taille de cinq pieds neuf à dix pouces, il était vêtu d'un pantalon de toile, d'un habit noir et avait aux pieds des bas et des souliers.

☞ Au moment où les Attakapas se réveillent, nous croyons rendre un véritable service à nos lecteurs en appelant leur attention sur l'annonce que publie aujourd'hui, dans nos colonnes, M. A. HOUISSET, propriétaire de l'hôtel St-Charles à la Nouvelle Ibérie.

Situé sur le Bayou-Tèche, ce beau village est comme le centre [illegible] des riches paroisses [illegible] et du Texas, les voyageurs y affluent [illegible] Nouvelle Orléans.

[illegible] M. Houisset [illegible]

Pour la facilité de ses clients, M. Houisset met à leur disposition une vaste écurie dépendant de l'hôtel. Enfin [illegible] des voitures publiques de St-Martin, Lafayette et Abbeville [illegible]

11 juillet—3f mer & jeu

FEUILLETON

LE CHATEAU DE LA ROCHAUBERT.

(Suite.)

J'ai erré bien trois quarts d'heure dans le bois, afin de me remettre et de cacher mes larmes, puis je suis retourné au moulin, dans le but d'annoncer l'impression qu'avait [illegible] et y laisser un dernier adieu. Le meunier revenait des champs. J'ai parlé à sa femme d'un [illegible] qui me prennent quelquefois et ne [illegible] qu'un grand air. Les nouvelles qu'apportait René servirent à propos pour changer l'entretien. Il avait dû passer par Mortagne, afin d'y prendre quelque commande de chasse pour une [illegible] qui doit avoir lieu dans trois jours. Ce sera [illegible] s'ouvrira donc enfin! La chose est sûre, le garde et le meunier ont reçu les invitations. Ce dernier m'apprit de plus qu'il va régulièrement deux fois par semaine à la ville, et me demanda s'il voudrait bien se charger de temps en temps de mes lettres, [illegible] à ma disposition avec un empressement qui justifie son surnom, autant que sa naïve et franche physionomie. Je les quittai [illegible] en me promettant bien de revenir souvent, chercher auprès d'eux des consolations et [illegible]

11 juin.

Louis, ils ont voilé le portrait de ma mère! J'ai le cœur déchiré; il est onze heures, cette mortelle soirée est finie, tout le monde est parti, mais je suis encore trop agité pour goûter aucun repos. Dis moi ce qu'il faut faire: dois-je demeurer? Dois-je fuir? [illegible] Mon Dieu, que je souffre! Mais il n'y a donc pas un cœur dans toutes ces poitrines! Pas une goutte de mon sang dans ces veines! Il n'y a rien de ma mère ici, rien, rien! Elle a emporté en mourant toute l'âme de cette famille.

Minuit.

Une femme de chambre m'est venue prier tout-à-l'heure de ne point faire tant de bruit, attendu que Madame, qui habite l'appartement de sa fille, [illegible] meubles au-dessus de Mademoiselle, qui se dit très fatiguée.

Il paraît que j'ai marché à grands pas, et agité des chaises.

J'ai fait tout mon possible pour me contenir [illegible]

Il y avait à diner cinq ou six personnes, sans compter MM. Hugues et Antoine Desforets. [illegible]

15 juin.

[illegible]

qui me troublent toujours, arrêtés sur moi, [illegible] Enfin, où se leva de table, je n'y tenais plus [illegible]

Le salon était resplendissant de lumière [illegible]

Oh! voilà, le flot d'amertume et de colère qui me montait au cœur, que Dieu me pardonne [illegible]

Je marchai à grands pas dans les allées [illegible]

—Votre remords m'a tout l'air de poser sur la sellette, me dit M. Hugues [illegible]

—Le comte de Marwen est ici? Mais [illegible]

—C'est une erreur! répliquai-je un peu sèchement [illegible]

—Le comte de Marwen est le plus noble gentilhomme de la contrée [illegible]

—Mais, Monsieur de Marwen [illegible]

Un mouvement qui se fit dans le salon [illegible]

[illegible]

SERVICE FUNEBRE.

Un service funèbre sera célébré à la Cathédrale St-Louis, samedi, le 15 juillet, à 7 heures précises du matin, pour le repos de l'âme de feu CLAUDE GUICHONET. Ses amis et connaissances sont priés d'y assister. 13 juillet—2

ATTENTION.

[illegible]

MM. Montgomery, encanteurs, [illegible]

On achète AU PLUS HAUT PRIX *L'OR, L'ARGENT,* ET Tous les Billets QUI NE PASSENT PLUS, ET *LES BILLETS DECHIRES,* [illegible] 15 [illegible] 15

[illegible]

Spes mea in Deo est.

[illegible] Le G∴ C∴ des 33∴ PP∴ [illegible]

BULLETIN FINANCIER.

Mercredi soir, 12 juillet.

[illegible]

Société Portugaise de Bienfaisance

[illegible] P. M. CANTON.

Sociedade Portugueza de Beneficencia ASSEMBLEA GERAL.

[illegible] Nova Orleans, 13 de julho 1865. F. M. CANTON.

Avis aux malades.

[illegible]

ON DEMANDE [illegible] à l'Ecole Française [illegible] PROFESSEUR DE FRANÇAIS. [illegible]

Marchandises sèches.

[illegible] E. B. ALCORCOCE (?). Wm. C. TOMPKINS & CO. [illegible]

Divers! Divers! Divers!

[illegible] J. E. VANHORN, Nos 74 & 76, rue Poydras.

Maison à louer.

Rue St-Pierre, No. 15, entre Chartres et Royale [illegible]

Binocle trouvé.

[illegible]

Ligne régulière de la malle de Mobile.

[illegible] W. C. GRAHAM & Co, agents. [illegible]

L'ancienne maison S. T. Moreau

[illegible] VIS-A-VIS L'HOTEL. PAUL DUMAGENE.

[illegible]

BULLETIN COMMERCIAL.

[illegible] Mercredi soir, 12 juillet.

COTON—[illegible]

SUCRE ET MELASSE—[illegible]

TABAC—[illegible]

PRODUITS DE L'OUEST—[illegible]

CAFE—[illegible]

FRET—[illegible]

MARCHE AUX BESTIAUX.

[illegible]

J. E. VILLAVASO,

MARCHAND DE PRODUITS DE L'OUEST [illegible] Rue des Magasins No 66, [illegible]

LEON PIERRE,

37....Rue des Petites-Ecuries....37. COMMISSIONNAIRE ACHETEUR, *A PARIS,* [illegible] LEON PIERRE & Cie., [illegible]

Demande.

[illegible]

J. B. WALTON, Encanteur.

[illegible]

Hôtel St-Charles,

[illegible] A. HOUISSET, [illegible]

[illegible]

VENTES A L'ENCAN

Farine de maïs. Farine de maïs.
PAR D. E. MORPHY, encanteur.
[illegible]

Marchandises sèches, linge fait et chapeaux.
PAR E. ROGER & Co., G. DEJAN, encanteur.
JEUDI, 13 courant, [illegible] MARCHANDISES SECHES [illegible] CHAPEAUX [illegible]

Meubles... Meubles.
PAR McCERREN & LANDRY.
[illegible]

VACHERIE.
PAR S. GUINAULT, encanteur.
[illegible] VACHERIE [illegible]

BOURSQUIE (?) & BORTIER.
COMMERCIAL ALLEY, No. 25.
[illegible]

PAR J. E. HENRIQUES, encanteur.
[illegible]

Succession d'Alex. Bergamini (?) de ...
PAR D. E. MORPHY, encanteur.
[illegible]

AVIS JUDICIAIRES

ETAT DE LA LOUISIANE—[illegible]

Académie de Musique.

[illegible]

Théâtre de l'Opéra.

Grand Concert de Charité

[illegible]

A vendre pour cause de départ.
[illegible]

Propriétés Rurales et Royales (?) de Commerce.
[illegible]

CHEMINS DE FER DE LA VILLE.
[illegible]

HELLIGAN & VON ZINKEN,
[illegible]

[illegible]

MAGASIN DE VARIETES.
[illegible]

VENTES A L'ENCAN

Corde. Corde.
200 rouleaux corde à Paquets.
PAR MONTGOMERY & BRO.,
R. M. MONTGOMERY, encanteur.
[illegible]

Lait—Lait.
200 caisses lait condensé, [illegible]
PAR MONTGOMERY & BRO.,
R. M. MONTGOMERY, encanteur.
[illegible]

Marchandises sèches.
PAR Wm. P. VINCENT, Encanteur.
[illegible]

Fromage, Beurre, Biscuits, &c.
PAR J. P. BOISSEAU, encanteur.
[illegible]

Tabac. Tabac. Tabac.
PAR J. P. BOISSEAU, encanteur.
[illegible]

Succession de J. M. Goytino (?).—No 15,[illegible]
PAR RENE GUTIERREZ, Encanteur.
[illegible]

Succession de Chs F. Seiliger (?).
PAR GABRIEL LEAUMONT.
[illegible]

GROCERIES.

[illegible]

Fil de coton, &c.
[illegible]

PERDU
[illegible]

Belles-terres
[illegible]

Demande de coupeur.
[illegible]

AVIS.
[illegible]

Aux Pasteurs de ...
[illegible]